

Où en est l'école valdôtaine?

L'Ecole valdôtaine ouvre ses pages cette année à l'école supérieure; cela coïncide avec le Xe anniversaire de la revue et de la réforme de l'école élémentaire, ainsi qu'avec le grand débat sur la réforme de l'école supérieure de IIe degré. Cette année la revue sera aussi sous le signe de la mémoire: qu'il me soit alors permis de rappeler quelques étapes de notre histoire scolaire plus ou moins récente.

Sans vouloir remonter aux premiers témoignages d'écoles de hameau de la première moitié du XVIIe siècle et aux taux d'alphabétisation atteints qui ont été, au cours de l'histoire, remarquables, il me semble important de souligner la spécificité de notre école de montagne qui doit garder ses caractéristiques et les défendre. Il est certain en effet que l'instituteur de notre école possède et sait transmettre un héritage culturel qui lui est propre et qui fait de l'enseignant une figure particulière et capable de communiquer et faire apprendre certaines valeurs qui nous appartiennent et qui constituent notre identité. Il suffit de penser à un personnage tel que *Lucio Duc*, et, comme lui, à tant d'autres qui accomplissent, chaque jour, leur tâche de manière exemplaire. L'école valdôtaine a un rôle capital et nos enseignants font un travail éminent de sensibilisation et découverte du patrimoine qui nous est propre, un patrimoine qui relève évidemment d'une éducation bilingue et fortement enracinée dans notre contexte régional.

Le système scolaire valdôtain est, en effet, étroitement lié à notre particularisme linguistique et culturel.

Les articles 39 et 40 de notre Statut, avec les dispositions en matière de langues, prévoient que l'enseignement se fasse "moyennant les adaptations aux nécessités locales". Depuis 1983 un système éducatif bilingue a été mis en place dans lequel l'enseignement est dispensé en français et en italien et dont l'application a été progressive. *Les adaptations ont eu lieu* de manière graduelle à partir de la maternelle pour arriver à *l'école primaire en 1988, à l'école moyenne en 1994 et elles se préparent maintenant pour l'école supérieure*. A l'école moyenne il s'agit aujourd'hui de poursuivre les activités bilingues commencées dans le primaire. Des projets pédagogiques disciplinaires et interdisciplinaires ont été ainsi bâtis: ils doivent favoriser l'emploi de la langue française en tant que langue véhiculaire pour l'enseignement des matières. Les premiers résultats sont intéressants et les experts chargés de l'évaluation de cette expérience à l'issue de l'école moyenne nous ont fourni des suggestions et des éléments d'observation très pertinents. Il émerge une attitude favorable à l'égard du français et les élèves tirent grand bénéfice de l'éducation bilingue, surtout si elle a commencé à l'école maternelle. Il apparaît alors évident qu'il faut une continuité entre la maternelle, le primaire, l'école moyenne et enfin l'école supérieure.

Dans l'enseignement du secondaire du IIe degré, des projets ont été jusqu'ici mis en œuvre dans différents établissements scolaires valdôtains, favorisés par la loi régionale n. 50 du 27 Décembre 1996, par des échanges d'enseignants, par l'application de la convention avec la Communauté française de Belgique, par la mise en application de la convention avec l'Académie de Grenoble pour la formation des enseignants, par les séjours et échanges d'élèves dans les pays francophones, par les appariements d'établissements scolaires. Une expérimentation très importante a lieu au Lycée classique d'Aoste où une option bilingue a été ouverte. Il est évident qu'un grand travail reste à faire, pour cela il faudra prévoir les justes temps et des modalités d'application adéquates, sans pour autant oublier que la réforme de l'école supérieure a suscité dans notre région et dans le milieu scolaire un besoin de participation et de discussion dont nous ne pouvons que nous réjouir. Des craintes et des objections ont été soulevées dont nous devons absolument tenir compte.

Enfin, la Convention entre la Région autonome du Val d'Aoste, l'Université des Etudes de Turin, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres de l'Académie de Grenoble et l'Université de Liège en vue de l'organisation du *Cours Universitaire en Sciences de la Formation primaire* qui vient d'être délibérée par le Gouvernement valdôtain, contribuera à l'essor d'une éducation bilingue pour que l'école puisse jouer le rôle qui lui est propre à l'intérieur d'une société en constante évolution et pour laquelle la pleine connaissance de deux langues s'avère indispensable. Le monde de l'école vit donc, une période de grands changements, c'est pourquoi les acteurs de l'éducation doivent agir pour que les jeunes de demain puissent répondre aux besoins d'une société qui nécessite d'individus de plus en plus formés et performants. Nous apprécions vivement à ce propos, et nous encourageons les enseignants valdôtains qui possèdent toutes les compétences leur permettant de relever ce défi.

L'école supérieure vient ainsi s'insérer de plein droit dans la mouvance générale de l'école européenne, telle que la préconise le rapport Delors. L'ouverture des colonnes de *L'Ecole valdôtaine* à l'enseignement du secondaire me paraît alors tout à fait souhaitable car elle reflète ainsi fidèlement les ambitions et les espoirs de notre communauté au sujet de son propre système d'éducation.

Février 1998

Roberto LOUVIN

Assesseur régional à l'Éducation et à la Culture